

Le Secrétaire général présentera son rapport sur la Conférence de Genève sur les réfugiés d'Indochine tenue dans le courant de l'été.

#### Namibie

En sa qualité de membre du groupe des Cinq, le Canada poursuivra l'oeuvre commencée au moment où il siégeait au Conseil de sécurité afin d'assurer un passage pacifique au gouvernement de la majorité. Le règlement des quelques questions en suspens permettrait l'établissement d'un cessez-le-feu et la mise en marche des opérations des Nations Unies en vue de faciliter la transition vers l'indépendance.

#### Zimbabwe - Rhodésie

Même s'il est indéniable que les circonstances ont changé depuis les élections d'avril, le Canada est cependant d'avis que les principales composantes du cadre constitutionnel donnent à penser qu'il n'y a pas encore véritablement gouvernement par la majorité; en conséquence, il n'envisage pas de reconnaître le régime ni de lever les sanctions dans l'état actuel des choses.

#### Apartheid

L'Assemblée générale condamnera une nouvelle fois la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. L'opposition du nouveau gouvernement à l'apartheid et à la discrimination raciale pratiquée par l'Afrique du Sud n'est plus à prouver puisque le Canada a entériné le communiqué final de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth à Lusaka.

#### Questions d'ordre administratif et juridique

Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, le budget des Nations Unies a dépassé le milliard de dollars (E.-U.). Lorsqu'on avait débattu l'an dernier de nouvelles augmentations au budget, le Canada ainsi que d'autres importants cotisants avaient insisté sur la nécessité d'établir des priorités précises et de contrôler les dépenses. Il semble que le Secrétaire général se soit rangé à ces avis, puisque nous prévoyons qu'il proposera une modeste augmentation de 0,8 pour cent en termes réels pour le prochain budget biennal. Le Canada vient au neuvième rang des cotisants au budget de l'ONU, sa quote-part étant établie à 3,04% (ce qui représentait en 1979 17 millions de dollars canadiens).

La Sixième Commission se penche sur des questions internationales d'ordre juridique comme le problème du terrorisme. La plus récente réalisation des Nations Unies dans le cadre de ses efforts pour lutter contre le terrorisme international est la mise au point en février dernier, par un comité ad hoc dont le Canada est membre, des principales composantes d'une convention visant les prises d'otage. Selon le projet de convention, les Etats seraient tenus de poursuivre ou d'extrader les auteurs de prises d'otages sur les territoires relevant de leur juridiction.